



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 12547

Texte de la question

M. Alain Leboeuf attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la situation des personnes en situation de handicap. La loi du 11 février 2005, loi ambitieuse et généreuse, prévoyant de répondre, sous tous ses aspects, à une meilleure intégration des personnes handicapées, a permis de nombreuses avancées. Mais elle reste encore aujourd'hui insuffisante dans son application, confrontée notamment à la réalité du terrain. Il lui demande en conséquence quelle politique compte engager le Gouvernement pour poursuivre le travail d'inclusion dans notre société des personnes en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [M. Alain Leboeuf](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Rassemblement - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12547

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7122

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)